

Séance du 30 Avril 1944.

L'an mil neuf cents quarante-quatre, le trente Avril, à onze heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus, Maire.

Étaient présents : M. M. Bouché, M. Arrigot Adjoint, M. M. Salles, M. M. Beyret, Vallat, Dorbesson, Isnard, Puységur, Blanchard.

Excusé : M. Giraudon.

Absents : M. M. Ladevé, Cycheune, Seilhan, Birabenta
M. Labayle, Boudoumet (P.G.)

Gaz de Saint-Marcet

M. le Maire donne lecture aux Membres présents du Conseil Municipal de la décision prise par leurs Collègues de la Commune de Gourdan-Polignan dans la séance du 27 Mars 1944, concernant l'utilisation du gaz de pétrole de Saint-Marcet.

En accord avec la décision prise par le Conseil Municipal de Gourdan-Polignan, la Municipalité de Montréjeau à l'unanimité des membres présents émet le vœu que soit utilisé la ligne provisoire Saint-Marcet - Saint-Gaudens, actuellement en dépose, à la liaison envisagée Saint-Gaudens - Montréjeau pour desservir les deux Communes de Montréjeau et de Gourdan-Polignan.

M. le Maire, en quelques mots émus, évoque la mémoire du regretté M. Achille Castets, conseiller municipal, décédé brusquement le 9 Avril 1944. Il prie ses Collègues d'observer une minute de silence en signe de deuil.

Rapport de l'Ingénieur
en Chef du Génie Rural

M. le Maire donne lecture du rapport détaillé et complet que lui a adressé M. l'Ingénieur en Chef du Génie rural du département au sujet de l'exploitation et de l'installation plus rationnelle de l'eau de la ville. Diverses réparations, la construction d'un réservoir supplémentaire ainsi que l'équipement électrique nécessaire au fonctionnement d'une deuxième pompe y sont envisagés.

Il donne communication d'une demande formulée par M. Charpe, révisé des droits de place, en vue du relèvement des tarifs de certains droits de place. Et l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas prévoir d'augmentation de ces derniers pour l'année en cours.

Subvention aux Mutilés du
travail

Une subvention de la somme de cent (100, francs est accordée aux Mutilés du travail.

Demandes d'assistance

Le Conseil Municipal se réunit en séance secrète pour examiner diverses demandes d'assistance déjà présentées et acceptées par le Bureau de Bienfaisance:

Assistance Médicale gratuite: M^{me} Montanisa Merudis, Joug Jeanne (V^e) Labatut (V^e) Vidal Clémence.

Assistance aux Vieillards: Régot Anna, Lazard Epiodore, Labatut (V^e) ni Boyanique.

Assistance à la Famille: Vidal Clémence.

Toutes ces demandes d'assistance sont acceptées. -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

[Signatures]

Président de la séance